

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. France 12 - Etranger 13 fr.

La France en deuil

Le Maréchal Foch est mort

Celui qui conduisit — après Joffre — les armées alliées à la victoire, vient de s'éteindre. Sa belle âme de soldat n'est plus. Toute la France, tous les pays alliés enregistreront avec une poignante émotion la disparition de ce grand Chef militaire. Nous nous associons au deuil général qui frappe si douloureusement notre pays qui pleurera longtemps son grand Chef sans toutefois se laisser abattre, car la France renferme toute une pleiade d'hommes capables de diriger nos armées et des les conduire encore à la victoire.

Le port de Kenitra et l'avenir de nos phosphates

Le « Petit Marocain », journal quotidien du matin, très intéressant et très bien fait, de Casablanca, veut bien nous apprendre que le port de Kenitra, situé à quelques kilomètres de l'embouchure de l'Oued-bou-Regreg, est le second port du Maroc par le tonnage et par le nombre des navires.

Oui, mais, par ailleurs son correspondant de Safi est plein d'optimisme sur l'avenir du port de cette ville.

Après avoir relaté complaisamment le nombre de navires ayant touché Safi, le tonnage importé ou exporté, il ajoute, et c'est là où le bat nous blesse :

« Safi peut envisager l'avenir d'un œil « serein, son avenir maritime est assuré quoiqu'il arrive, le réseau routier que « l'on construit dans son hinterland pour « lui assurer du fret, le chemin de fer à « voie large dont la construction va « commencer sous peu, les phosphates « situés dans le bled Ahmar, dont l'ex- « ploitation commencera dès l'avance- « ment de la voie ferrée, et tant d'au- « tres éléments dont on parle sous le « manteau, sont un sûr garant du renou- « veau de sa prospérité maritime. Un si- « cne certain de cette prospérité c'est « l'installation très prochaine de deux « chantiers de réparation et de construc- « tion maritimes. »

Ainsi le Maroc va exploiter un nouveau gisement de phosphates, dont le tonnage viendra s'ajouter à celui déjà en exploitation, et nous faire ainsi une redoutable concurrence, si redoutable que nous ne pourrions peut-être pas tenir le coup.

C'est déjà bien assez que le Maroc exploite le gisement d'El-Boroudj, que sera-ce s'il exploite celui du bled Ahmar, dont la teneur est aussi élevée que l'autre et a l'avantage de se trouver encore plus près du port ?

Plus que jamais, il faut en arriver au CONTINGEMENT, sans quoi nos exploitations, toutes situées à plus de 200 kilomètres de la mer, sont vouées, sinon à une ruine, du moins à végéter lamentablement.

Par bonheur, nous avons aujourd'hui, au Maroc, un nouveau Résident Général, dont l'attention a été déjà attirée sur cette question, et ne voudra pas laisser consommer la ruine de nos exploitations phosphatières.

BULLETIN

Dans la Magistrature Indigène

Pour la présidence de la Chambre des requêtes de l'Ouzara

L'honorable M. d'Hugues, pour des raisons que nous ignorons, a demandé sa réintégration dans les cadres métropolitains, et s'en est allé rejoindre son poste de Procureur de la République quelque part.

Jusqu'à ce jour il n'a pas été remplacé, mais l'on parle beaucoup d'un M. Delouche, JUGE-SUPPLÉANT, S. V. P., pour recueillir sa succession, parce qu'il serait directeur-adjoint des Services Judiciaires !

Ah le bon billet !...

D'abord, est-il bien nécessaire de placer un magistrat français à la tête de la Chambre des Requêtes, quelque chose comme notre Cour de Cassation ? Nous avons déjà donné notre sentiment à ce sujet, et nous répétons que le but

poursuivi n'a pas été atteint, la justice en a même souffert, et les deniers publics ont été mis à forte contribution, car M. le président d'Hugues n'entendait pas un traître mot d'arabe, pas plus parlé qu'écrit, il a fallu, nécessairement, lui adjoindre quelques interprètes — sept dit-on — pour la traduction, ce qui augmentait de plus de cent mille francs les appointements coquets qui lui étaient alloués.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître l'aspirant à la succession, M. le juge-suppléant Delouche ou un autre.

Nous ne voyons que le résultat acquis et les frais que cette présidence occasionne sans profit pour personne.

Et puis, tout de même, confier la plus haute présidence de l'Ouzara à un simple juge-suppléant, ce serait par trop criant et ravalier quelque peu les magistrats qui en font partie.

Pour nous, une faute lourde fut commise, ne la recommançons donc pas pour avantager un des nôtres, car nous nous aliénerions pas mal de nos protégés.

Et ceci doit bien compter un peu.

J. S. P.

CEUX QUI S'EN VONT

Le Colonel Felici

On a beau dire que le colonel Felici ne s'illusionnait point sur sa fin prochaine, qu'en sait-on ?

Après le jour de l'an, nous eûmes plusieurs fois l'occasion de le voir, et jamais rien de pareil n'est sorti de ses lèvres.

Il se plaignait, certes, de son bras, dont il avait dû subir l'amputation partielle, mais il espérait qu'avec le temps et des soins les douleurs finiraient par passer.

Et nous l'espérions avec lui.

Au début de mars, notre inquiétude commença à se manifester en ne le voyant plus et surtout lorsque M. Billoud, son fidèle fondé de pouvoir, que nous avions l'occasion de rencontrer assez souvent, nous annonça qu'il gardait la chambre.

Cependant, connaissant sa robuste constitution, nous conservions toujours l'espoir qu'il finirait par vaincre la maladie.

Hélas ! le destin en avait décidé autrement, et notre infortuné ami n'est plus, il est allé rejoindre dans l'au-delà des êtres chers.

Nos confrères quotidiens ont relaté tout au long ses funérailles imposantes et les discours élogieux qu'il méritait si bien, aussi nous n'y reviendrons pas.

Que sa veuve, et toute sa famille veuillent bien agréer à nouveau nos condoléances profondément émuees.

LE HIJAB

La campagne entreprise depuis la conférence de Mme Menchari pour ou contre le hijab ou voile que portent les musulmanes, continue dans nos journaux sans faire avancer la question d'un pas, et il faudra beaucoup d'encre encore et plusieurs années avant qu'elle soit résolue.

On ne change pas des mœurs séculaires comme ça, du jour au lendemain.

La preuve, c'est que les musulmans mêmes qui prêchent pour la suppression sont les premiers à défendre à leurs épouses ou à leurs filles de sortir sans hijab.

Nous pourrions citer les noms. A quoi bon ?

Tout le monde les connaît, et sait à quoi s'en tenir, sur leur sentiment, à cet égard.

Au point de vue français, qu'avons-nous à gagner que la femme musulmane porte ou non le hijab ?

Est-ce que cela nous regarde ? Serons-nous plus avancés le jour où la Tunisie n'aura plus ses femmes voilées qui donnent au pays cette vision et ce cachet d'Orient qui font accourir les touristes et les retiennent parfois parmi nous ?

Quand la Tunisie sera un pays comme un autre, d'Europe, ils resteront chez eux, c'est tout ce que nous aurons gagné à la suppression du voile qui entraîne naturellement un changement de costume, l'un n'allant pas sans l'autre.

Nos musulmanes ressembleront à ces

Juives arriérées qui n'ont pu se résoudre à adopter le costume européen que sur le tard de leur vie, aussi sont-elles fagotées à pouffer de rire.

Laissons donc les Musulmans se débrouiller avec leurs femmes, porter ou non le voile, nous n'avons pas à prendre parti pour ou contre, et c'est déjà trop que l'Essor ait laissé discuter cette question devant une assemblée composée en majeure partie de nos compatriotes, qui n'avaient pas voix au chapitre.

NOIR SUR BLANC

Littérature Coloniale

Le plus horripilant et le plus insipide des tartineurs coloniaux, M. Pierre Mille, puisqu'il faut l'appeler par son nom, qui sévit à raison de 2 ou 3 articles quotidiens dans les agences et les journaux de Paris et de province, vient d'essayer une fois de plus de réhabiliter sa petite parole qui donne des prix de « littérature coloniale ». Déjà le probe écrivain qu'est Jean Ajalbert l'avait exécuté l'an dernier, mais il est, littérairement parlant, des morts qu'on ne tue pas : le kilomètre-tartineur Pierre Mille est de ce nombre. Certes, nous sommes trop justes pour lui dénier certaines qualités : et s'il a oublié ses classiques on doit se souvenir qu'il a fait ses études à la robuste école des Jésuites : par ailleurs, il se pique de savoir bien manger et bien boire; mettons que le fait soit à moitié vrai, c'est déjà quelque chose.

Mais en la circonstance ce n'est pas cela qui nous occupe. Il a récemment eu les honneurs du leader dans le grand hebdomadaire les « Nouvelles Littéraires » et ça a été pour lui l'occasion — ce n'est vraiment pas du neuf — de rappeler qu'il présidait un « cenacle de « mas-tu-lu » gélatineux (à quelques exceptions près, telles que Mme Myriam Harry, MM. Henry Bérenger, Liechtenberger, Terrier, Jean Vignaud), qui décerne un prix de 6.000 fr. destiné à couronner une œuvre coloniale, rarement de valeur, car la concurrence est toujours à éviter.

Et en rappelant cette maigre obole, qui ne correspond à aucun besoin d'écrivain colonial — car les voyages coûtent cher — M. Pierre Mille s'insurge contre l'idée aussi généreuse qu'excellente de M. Pierre Pasquier, Gouverneur général de l'Indochine, dont les intentions sont de fonder un prix de littérature « indochinoise » de 25.000 francs.

Pourquoi pas ?

L'ANGELY.

(Les « Annales Coloniales »).

Un monument à Paul Cambon

Le « Temps présent », revue de la ligue française pour la défense des intérêts vitaux de la France et de ses colonies, dont le président est M. Gabriel Alapetite, ambassadeur de France, notre ancien Résident Général, nous apprend qu'un Comité dont fait partie son président, M. Alapetite, vient de se constituer pour élever à Tunis un monument à Paul Cambon qui dans sa longue carrière et particulièrement comme organisateur de notre Protectorat en Tunisie et comme ambassadeur à Londres, où il a su préparer l'entente cordiale, a rendu au pays les plus éminents services.

Si nos souvenirs nous servent bien, M. Gabriel Alapetite aurait débuté dans l'Administration préfectorale comme chef de Cabinet de Monsieur Paul Cambon, dont il a noblement suivi les traces en toutes choses et surtout en Tunisie, où il n'était pas prodigué des deniers publics.

Pour le monument on peut envoyer sa souscription à M. Morel, trésorier du Comité, 22, Rue de l'Arcade à Paris.

Le journal des colons trouve sans doute que nous ne payons pas assez cher le charbon à 75 francs les 100 kilos en vrac et 100 francs en paquets de 2 kilos puisque aussi bien il écrit :

« Il nous a été signalé, et nous avons appris avec surprise, que l'exportation du charbon de bois de défrichement est actuellement interdite. Ainsi s'expliquent les déboires de tant de petits colons qui se ruinent en défrichements, faute de pouvoir écouler leur charbon. »

« La Chambre d'Agriculture n'a pas manqué de demander en vertu de quels textes étaient prises ces mesures surprenantes. »

Nous espérons nous qu'on enverra promener ces messieurs, et on aura raison, en leur demandant si une marchandise qui est vendue sur place dix fois sa valeur d'avant-guerre n'est pas suffisamment payée ?

Et la demande dépasse l'offre.

Echos & Nouvelles

S. A. LE BEY A HAMMAM-LIF S. A. le Bey projetait de s'installer, dès dimanche dernier, à Hammam-el-Lif, pour un séjour de plusieurs semaines.

Mais le palais était dans un tel état que des réparations étaient absolument nécessaires.

On se mit immédiatement à l'ouvrage, et malgré l'ardeur de chacun, celui-ci ne sera prêt qu'aujourd'hui, de sorte que Son Altesse ne pourra s'y installer que demain dimanche.

Pendant le séjour du Souverain, la police ferait bien de faire surveiller, de temps en temps, le passage des autos et de dresser quelques bons procès-verbaux aux chevaliers du volant enfreignant l'ordre placé des deux côtés du village de circuler à 10 kilomètres à l'heure...

A dix kilomètres ? quand ils font tous, ou presque tous, du 50 ou du 60 à l'heure !

Que de procès-verbaux en perspective !

MAISON NETTE

Si M. Lucien Saint continue à appeler auprès de lui tous ses anciens collaborateurs, et tous ceux qui à un titre quelconque étaient attachés à la Résidence Générale, qui restera-t-il, à Tunis, auprès de M. Manceron pour le renseigner, le cas échéant ?

Nous savons bien que M. Manceron est resté plusieurs années, soit à la Résidence Générale, soit au Dar-el-Bey, mais depuis son départ bien des changements sont intervenus, des méthodes nouvelles, des hommes nouveaux, et tout ça est fait pour compliquer sa tâche, alors que celle de M. Saint sera facilitée.

L'autre jour, c'étaient MM. Cataf, Voizard et le capitaine Rivaud qui nous quittaient, puis le commandant Lorentz et hier M. Benoit qui, malgré son court séjour parmi nous, s'était fait apprécier par son tact, son aménité et sa courtoisie.

Nous ne le laisserons pas partir sans lui dire les regrets que son départ cause à tous, et lui souhaitons une brillante carrière.

LA FIN D'UNE LEGENDE

Le fameux canapé de la Résidence Générale de Tananarive, sur lequel se prélassait le Gouverneur général Augagneur, avec d'aimables ramatoas n'était qu'une légende. C'est ce que nous apprend le « Madécasse » de cette ville.

Un de nos confrères lutait ferme contre le Gouverneur général Augagneur, pour l'abattre il inventa de toutes pièces l'histoire du canapé qui eût même les honneurs de la Tribune du Parlement.

Aujourd'hui encore nombre de personnes croient dur comme fer que M. Victor Augagneur a dû dépenser des milliers de francs pour faire réparer le canapé témoin de ses ardeurs libidineuses.

Alors que le pauvre homme était sans souffrir.

L'AGCAPAREMENT DES BOULANGERS TOMBE SOUS LE COUP DE LA LOI

Un boulanger d'une colonie en a fait l'expérience.

Wantant supprimer un concurrent il fit acheter une boulangerie par son gérant, afin de la fermer.

La chose parvint aux oreilles du Parquet qui fit coffrer le boulanger et son gérant; et le vendeur, par-dessus le marché, est compris dans la poursuite.

Les mêmes faits ne se produisent-ils pas en Tunisie ? les auteurs ont-ils seulement été inquiétés ?

Alors, délit aux colonies, opération licite en Tunisie ?

Avec l'honorable M. Guyot, il n'en sera sans doute plus de même, car ses premiers actes dénotent qu'il y a du changement au Parquet.

10.053.753 francs à 11.456.596 francs les bénéfices nets ressortent en plus-value sensible à 18.009.699 francs contre 15 millions 833.668 francs.

St Cergues-les-Voirons

(Haute-Savoie) STATION CLIMATIQUE, décret du 15 février 1929.

Altitude de 400 à 1.000 mètres, renommée pour son air pur.

Forêts de sapins, vue magnifique sur le lac Léman, le Jura et les Alpes.

Gare : SAINT-CERGUES-LES-VOIRONS (sur la ligne P.-L.-M. de Bellegarde à Evian).

Service d'autos-cars journaliers pour toutes les excursions des environs : Chamonix-Anney-Tour, du lac Léman-Grand Saint-Bernard, les Aravis-Aix-les-Bains, La Faucille-St-Claude, etc...

Taxe de séjour minime : 0 fr.20 et 0 fr.30.

Nombreux Hôtels et pensions à des prix très avantageux.

HOTELS : Le Val-Fleuris;

Montauban;

Les Cersiers;

L'Archet-les-Sapins de 24 à 26;

De France et la Poste, 23 à 26.

PENSIONS :

Bel Emile, de 24 à 26;

Bonscun Jules, de 23 à 26;

Chappuis Jules Vve, 23;

Chevallier Louis, de 23 à 24;

Dufour Emile, de 23 à 26;

Les Glycines, de 28 à 30;

Gaudet François Vve, Le Bon Accueil, de à

Les Marronniers, de 26 à 28;

Liane, de 27 à 28;

Lacorbère Louise, de à

Les Tourterelles, de 25 à 28;

Des Monts-Voirons, de 23 à 26;

Mouchet François : 23;

Rosset François, de 23 à 26;

Perrolaz Henri, de 26 à 28.

Pour tous renseignements, s'adresser au Syndicat d'Initiative de Saint-Cergues-les-Voirons (Haute-Savoie).



QUI VEUT PARAITRE JEUNE ?

Des professeurs de médecine Vienne font le plus grand découverte de beauté réalisée depuis 100 ans — 100.000 frs de garantie.

PLUS DE RIDES

Il a maintenant été démontré que c'est la sous-alimentation de la peau et nullement l'âge, comme on le croit généralement, qui est la cause des rides, d'un teint fané, des yeux flasques et qui donne l'aspect vieux à une femme. Nous vous garantissons contre 100.000 francs que la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose, contient des éléments nutritifs extrêmement nourrissants et spécialement préparés dont votre peau a absolument besoin pour conserver sa fraîcheur, sa transparence et sa fermeté et pour éviter les rides. Cette crème rafraîchira et revivifiera votre épiderme d'une façon à peine croyable, même en une nuit. Des femmes de 50 ans peuvent désormais n'en paraître que 30 et les jeunes filles obtiendront un teint qui provoquera l'envie et l'admiration de toutes leurs amies.

Appliquez la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher et la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur blanche, le matin. Le succès est garanti dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé.

BREVET TUNISIEN N° 1598
La Compagnie des bouchages hermétiques Simplex à Paris, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 1598, du 10 juillet 1919 relatif à : « Bouchage hermétique pour récipients métalliques cylindriques » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.
Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax

Vente aux Enchères Publiques

d'un Terrain

pour dépôts de carburants situé au Port de Tunis-Goulette

Le mardi 16 avril 1929, à 15 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax à Tunis, devant M. le Représentant de la Direction générale des Travaux publics et en présence du délégué de la Compagnie des Ports à la vente aux enchères publiques d'une parcelle de terrain sise à La Goulette et destinée à recevoir des installations pétrolières.

La contenance de cette parcelle est de 7.830 mètres carrés, et la mise à prix de 50 francs par mètre carré.

Le plan de lotissement et le Cahier des Charges contenant les clauses et conditions de la vente seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax et au siège Social, 61, rue de l'Arca-de à Paris.

Pour reconnaître le lot, s'adresser aux Bureaux de la Compagnie des Ports, 1, Place du Phare à Tunis.



Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ENZEL

1° Un premier étage et deux magasins sis rue Sidi Solitane Nos 8 et 10, et une maison voisine sise impasse Sghira de ladite rue No 10 à Tunis.

Mise à prix : quatre mille fr., ci. 4.000

2° Une parcelle de terre d'une superficie de trois cent soixante-huit mètres carrés No 21 du croquis parcellaire d'une terre dite Saniet-el-Belad, enregistrée à la Conservation foncière sous le No 29043, sise à Radès, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : cent quarante-huit francs par an, ci. 148.00

3° Une parcelle de terre d'une superficie de 372 mètres carrés portant le No 22216 du plan de lotissement du terrain dit Saniet-el-Belad (T.P. No 29043), situé à Radès, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : cent quarante-neuf francs par an, ci. 149.00

4° Une parcelle de terre d'une superficie de 234 mètres carrés No 46 (2) du plan de lotissement du terrain dit Saniet-el-Belad, immatriculé sous le No 29043, sise à Radès, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : cent quarante et un franc, ci. 141.00

L'Administration des Habous informe le public, que le jeudi 4 avril 1929, à 9 heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, rue de l'Eglise No 55, à Tunis, par voie d'enchères publiques à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-dessus désignés.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau foncier de l'Administration des Habous.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

RÉGENCE DE TUNIS

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES FORETS

AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé, le 24 avril 1929, à 9 heures du matin, dans une salle de la Direction générale de l'Agriculture, à l'adjudication de 23 coupes de bois.

Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain-Draham, El-Feidja et Le Kef.

Grand Hôtel & C^o Hôtel de France

8, rue Léon Roches — TUNIS

Eau courante Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central — Eau courante

Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer

Jardin — Terrasse — Eau courante

J. EYMON & Co, Propriétaires.

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ENZEL

Un lot de terrain de quatre cent quarante quatre mètres carrés, extrait de la parcelle habous de Sidi Mohamed Ed-Dherif ben Abdallah ben Ahmed ben Mohamed el Ameri el Kairouani, situé en dehors de Bab el Djelladine à Kairouan.

Mise à prix : quarante mille francs ci. 40.000

L'Administration des Habous informe le public que le lundi 1^{er} avril 1929, à 9 h. du matin, il sera procédé à l'Agence des Habous à Kairouan par voie d'enchères publiques à l'adjudication pour la constitution en enzel de l'immeuble ci-dessus désigné.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, ou à l'Agence des Habous à Kairouan.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

BREVET TUNISIEN No 3186

M. Maurice Kahn, à Paris, propriétaire du brevet Tunisien d'invention No 3186, du 16 septembre 1924, relatif à Procédé d'extraction et de préparation industrielles de produits azotés à partir de matières d'origine végétale ou animale, désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements chez M. J.-O. FELICI, 4, Av. de France — Tunis — Tél. 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DEPOT : Rue de Turquie (Port) BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téléphones : Tunis No 19 — Potinville : No 2

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.

Compagnie de Navigation Mixte

Gie Touache — Paquebots-Poste Français Imm. au Trib. de Commerce de Lyon No B 1624. AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger

L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

C^o Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia

MAGASIN GENERAL

16, 18, 22 et 24 Avenue de France, Rues Amilcar, Anoubaï, Régulus -- TUNIS

LUNDI 25 MARS 1929 et jours suivants

FÊTE DES FLEURS

Riche assortiment de fleurs à des prix exceptionnels

Piquets de Roses, œillets, houx, mimosa, tulipes, anémones, cyclamens, géraniums, perce-neige, nœuds, lisérons, capucines, amaranthes, crocus, dahlias, fuschias, amarillis, hortensias, rhododendons, pavots, chrysanthèmes, etc.

OCCASIONS A TOUS NOS COMPTOIRS...

Service de livraison par automobiles en grande et petite banlieue

ANIS BERGER

Apéritif Anisé

Claude Berger et Cie — Marseille

DEMANDEZ PARTOUT

le Cham Chauvet

Agent Dépositaire : J.-B. GURTELIN

19, Rue du Maroc — TUNIS — Tél. : 10.59

Maisons recommandées

Produits alimentaires et denrées coloniales — Baccara et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches — Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie Pres.

Mercerie Parisienne — Jacques Bismuth, Av. de France, Tunis — Hautes nouveautés — Seul Dépôt des gants Perria, parapluies Revel et parfumerie Aryes. — Fournitures complètes pour couturières.

Maison de santé pour les yeux, d'igée par M. le D^r Cu nod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 4, rue Zarkoua. — Tunis

Imprimerie GORSSE, BASCONE ET MUSCAT Le Gérant : Emile LUMBROSO



"CE QUE JE SAIS DES FEMMES" par un homme.

Quel est le secret de la séduction que quelques femmes exercent sur les hommes ? Pourquoi certaines jeunes filles ont-elles toujours une foule d'admirateurs papillonnant autour d'elles et se marient-elles sans la moindre difficulté, tandis que d'autres avec un visage agréable et une jolie silhouette n'arrivent pas, malgré des efforts surhumains, à attirer un homme dans les liens du mariage.

Posez ces questions à une femme et elle vous répondra qu'elle ne sait pas, mais demandez à un homme et il vous dira que c'est le charme.

Le charme est surtout fait de l'attention qu'on porte à certains petits détails — détails qu'un homme remarque toujours mais auxquels la majorité des femmes n'attachent pas d'importance. Par exemple : les hommes en général n'aiment pas voir une femme se poudrer constamment le visage en public et ils ont horreur d'un nez brillant. Ils disent qu'une femme qui se néglige sous ce rapport sera probablement négligée et sans soins à d'autres points de vue et nullement faite pour la vie matrimoniale. Les femmes peuvent toutes se débarrasser du plus vilain nez brillant et acquérir un teint qui surpassera en beauté celle du plus joli teint naturel en mélangeant un peu de mousse de crème avec leur poudre de riz. La Mousse de Crème agit également comme un tonique à l'égard de la peau et son emploi continu bannira pour toujours les nez brillants. Je connais une jeune fille qui a un succès prodigieux. Pourtant, elle serait incapable de gagner un prix dans un concours de beauté mais sa carnation est toujours claire, douce et veloutée et son teint est si éblouissant que lorsqu'elle entre dans un restaurant ou un théâtre tous les yeux se braquent aussitôt sur elle. La nature avait cependant donné à cette jeune fille une peau très ordinaire, mais en mélangeant constamment de la mousse de crème à sa poudre, elle a fini par donner à sa peau un grain d'une exquise douceur et d'une étonnante beauté naturelle. C'est grâce à ce petit rien que cette jeune fille se distingue complètement de toutes les autres au lieu d'être perdue dans la foule.

Note importante. — La mousse de crème dans la Poudre Tokalon, est mélangée scientifiquement juste dans les proportions voulues avec la poudre aérée la plus fine. Elle conserve à la peau sa beauté et sa fraîcheur pendant toute la journée. Elle tient jusqu'à ce que vous l'enleviez en vous lavant.



Restaurant du Japon

G. FIORINI (Propriétaire)

— 0 — 7, Rue Amilcar — TUNIS — 0 —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne

Dynamite Gomme A et No 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.

Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télegr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

Société Générale

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMI - SOUSSE

Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMI — SOUSSE

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »

(3^e ANNEE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés

TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS

COLLECTION LA PLUS COMPLETE

DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse Télégr. : Wallut - Tunis — Tél. : 1.74

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Bizerte, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie.

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées

PIL DE FER A FOURRAGE 13-14

ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)

BUREAUX : Rue Es-Sadikia